

Code Natura 2000 : A 027

## Grande aigrette

### Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Ardea alba*

**Classification :** oiseau, Ardéidés

**Taille :** 94-104 cm

**Poids :** 1 kg

**Présence en Wallonie :** toute l'année

**Nid :** en colonie dans une roselière, ne niche pas en Wallonie

**Nombre d'œufs :** 4 à 5

**Nombre de nidification :** 1 par an

**Hivernage :** Europe occidentale et méridionale

**Alimentation :** poissons, batraciens, insectes, rongeurs...

**Protection :** maintien de la qualité de l'eau, maintien de la diversité et du nombre de poissons



© J.-M. Poncelet

### Identifier

C'est l'automne, une dizaine de hérons cendrés sont regroupés autour du petit plan d'eau à moitié vide. Les poissons sont concentrés dans une poche d'eau et sont nettement plus faciles à capturer. Dans le groupe d'échassier, il y en a un tout blanc. Son cou semble plus long et plus fin et sa silhouette est un peu plus svelte. Serait-ce un héron albinos ? Il s'agit plutôt d'une grande aigrette, un oiseau venu de l'Est pour passer l'hiver chez nous.

La grande aigrette est facile à reconnaître. De la taille d'un héron cendré, elle est entièrement blanche avec des pattes noires et un bec jaune. Au printemps, les adultes nicheurs ont de fines plumes sur le dos et le bec devient plus sombre. Ces plumes sont ses atouts pour la parade nuptiale mais elles ont été à l'origine de son fort déclin. Les chapeliers raffolaient de ces plumes et la chasse à la grande aigrette en période de nidification s'est déroulée jusqu'il y a peu.

Grégaire, la grande aigrette aime passer les nuits en dortoirs. À la tombée de la nuit, ce sont parfois des dizaines d'individus, venant de tous les horizons, qui se rassemblent dans un arbre pour dormir. Les grandes aigrettes nichent aussi en colonie, souvent dans des roselières.

### Observer

La grande aigrette est originaire d'Europe de l'Est. Elle ne niche pas en Wallonie mais y est régulièrement observée en migration (octobre-novembre) et en hivernage. Depuis 2005, quelques rares individus passent

également l'été dans ou à proximité des marais d'Harichies. Chassées par le gel en hiver, les grandes aigrettes migrent vers l'ouest pour hiverner dans nos régions. Depuis le milieu des années '90, à cause de l'arrêt de la chasse, les effectifs ont fortement augmenté en Europe occidentale. De quelques individus, la population en Wallonie a rapidement augmenté et on compte actuellement plus de 100 individus lors des pics de passage migratoire et plusieurs dizaines en hivernage.

Les sites les plus fréquentés sont les grandes zones humides de la vallée de la Haine et de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La vallée de la Dyle est une zone où l'espèce est aussi assez commune. Des individus isolés ou par petits groupes (2-5 individus) s'observent partout ailleurs en Wallonie. Le séjour de plus en plus long de certains individus dans nos contrées, même durant le printemps et l'été, pourrait déboucher sur une possible nidification dans les années à venir.

La grande aigrette se nourrit dans les plans d'eau bordés d'une ceinture de végétation, les roselières, les rivières et ruisseaux au courant calme, les champs et les prairies. Elle y pêche des poissons et des batraciens ou y capture de petits rongeurs. Les insectes aquatiques font aussi partie de son menu.

### Protéger

La population de grande aigrette se porte bien mais l'éternelle menace qui pèse sur les zones humides pourrait rapidement freiner son expansion.



tie de l'application de bonnes pratiques agricoles dans les bassins versants. La pollution de l'eau entraînerait une diminution des proies et une contamination des oiseaux (pesticides, métaux lourds...)

Afin d'améliorer l'accueil des sites pour les grandes aigrettes (et pour d'autres espèces), le gestionnaire peut appliquer certaines mesures de gestion.

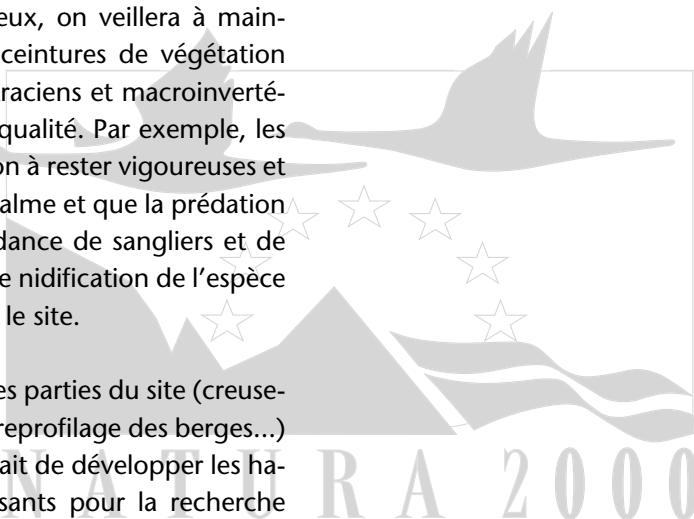
Dans les complexes marécageux, on veillera à maintenir des plans d'eau et des ceintures de végétation riches en proies (poissons, batraciens et macroinvertébrés) avec une eau de bonne qualité. Par exemple, les roselières seront gérées de façon à rester vigoureuses et inondées. Si cet habitat reste calme et que la prédation y est faible (éviter la surabondance de sangliers et de renards dans les roselières), une nidification de l'espèce pourrait même s'envisager sur le site.

Le réaménagement de certaines parties du site (creusement de mares, pente douce, reprofilage des berges...) peut être envisagé et permettrait de développer les habitats potentiellement intéressants pour la recherche de nourriture.

Sur les cours d'eau, le maintien ou la restauration d'une bonne qualité des eaux est favorable à la grande aigrette. De même, lorsque c'est possible, il est conseillé de laisser le cours d'eau le plus naturel possible, sans faire de travaux sur les berges.

Qu'elles soient humides ou non, les prairies souvent disposées en périphérie des plans d'eau ou le long des cours d'eau restent des endroits prisés par la grande aigrette qui vient y chasser en hiver. Il convient de les conserver voire de développer leur caractère humide.

D'une manière générale, on veillera à maintenir une certaine quiétude sur les sites occupés, particulièrement sur ceux abritant les dortoirs. La qualité de l'eau sera la meilleure possible et dépendra en grande par-



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

